# Le CIF - ASSEMBLEE GENERALE du 10 JUIN 2020

*Nous vous prions de trouver ci-dessous tous les documents nécessaires à l’AG :*

* *Le rapport moral (p. 2)*
* *Le rapport financier (p. 7)*
* *Le renouvellement de mandats et la nomination de nouveaux administrateurs* *(p. 8)*
* *Un pouvoir (p. 9)*
* *Le texte des résolutions soumises au vote (p. 10)*

# Le CIF - ASSEMBLEE GENERALE du 10 JUIN 2020

# Rapport moral

L’année 2018-2019 a été marquée par la fin de mandat de la présidente et du directeur du CIF, Bérengère Mirabaud et le père Jesus Asurmendi. En avril 2019, une nouvelle équipe était constituée avec mon arrivée à la présidence et celle du père Bernard Klasen comme directeur.

Le bureau se voyait reconfiguré avec quatre arrivées : Marie-Christine Georges pour la coresponsabilité des groupes, Marie-Pia Vitoux pour la communication, Agnès Charbonnel, qui avait réalisé en 2018 un important travail d’audit et posé les bases de la stratégie de communication, et un nouveau membre de droit, le père Serge Nzuzi, responsable du service de la formation du diocèse de Saint-Denis, en remplacement de Françoise Gohin, du diocèse de Créteil.

## Les effectifs

81 étudiants ont suivi en 2018-2019 la formation du CIF, à comparer aux 88 de l’année précédente : une performance apparemment décevante, que tempère l’analyse des inscriptions par année.

* 54 inscriptions en 1e année (CIF 48), soit 16 de plus que la promotion précédente. Le redressement se confirme en 2019-2020.
* 27 inscriptions seulement en 2e année, correspondant à l’arrivée de la promotion CIF 47, aux effectifs déjà faibles et qui se sont en outre érodés dans le temps : 11 arrêts pour raisons professionnelles, de santé ou déménagements.

Quels sont les facteurs explicatifs du redressement en 1e année ?

Une orientation de fond a été prise en 2018-2019, consistant à multiplier les portes d’entrée dans le parcours du CIF. Nous avons ouvert les inscriptions au trimestre, de manière à favoriser un engagement plus progressif dans une démarche de formation et à s’ajuster aux modes de vie et mentalités actuels. La décision s’est avérée fructueuse :

* en 1e année, 14 étudiants se sont inscrits au trimestre en complément des 40 étudiants inscrits au parcours complet.
* en 2e année, 20 étudiants supplémentaires (dont 16 anciens) ont rejoint le seul cours d’Elena Lasida sur *Laudato si’*.

Dans la mesure du possible nous proposons aux étudiants inscrits au trimestre d’intégrer un groupe, de manière à leur faire découvrir la pédagogie du CIF dans toutes ses dimensions. A posteriori, il se confirme que les bénéfices sont supérieurs aux inconvénients. Toutefois, la gestion des groupes et le suivi administratif s’en sont trouvés complexifiés et il faut rendre hommage au soutien et à l’adaptabilité de chacun.

De même, nous avons ouvert à l’extérieur les quatre sessions d’une journée (journées bibliques, journée interreligieuse sur l’hindouisme avec Ysé Tardan-Masquelier), touchant ainsi une vingtaine de personnes supplémentaires à chaque fois.

L’autre facteur explicatif réside dans les efforts de communication déployés pour augmenter la visibilité du CIF et mieux faire connaître son offre. La nouvelle flexibilité a permis de communiquer tout au long de l’année à l’occasion de tel ou tel cours ou journée. La signature d’un contrat avec Mailjet a facilité l’envoi de messages par mail plus attrayants et en plus grand nombre.

Le CIF a participé à deux émissions de radio à la rentrée 2018 sur RCF et sur Radio Notre-Dame (deux autres passages sur RND en 2019-2020). Il bénéficie aussi 2 ou 3 fois par an d’une parution gratuite dans le bloc-notes de La Croix et se fait aussi connaître au moment de la rentrée par des annonces payantes dans La Croix et Famille Chrétienne.

La première participation à Congrès Mission, à la rentrée 2018, s’inscrit dans un travail de fond qui vise à faire reconnaître le CIF comme un véritable acteur de l’évangélisation.

Les flyers sont toujours largement diffusés dans les paroisses et autres centres de formation ou de retraite (40 000 flyers, vus par 20% de nos étudiants).

Mais beaucoup reste à faire pour développer la notoriété du CIF et toucher un nouveau public, sachant que celui-ci échappe pour une part aux canaux classiques de communication ecclésiaux. Le bouche à oreille reste le vecteur le plus efficace : plus de la moitié des étudiants ont entendu parler du CIF par un ancien (32%), un enseignant ou un accompagnateur (19%).

## Le programme des cours

Le parcours n’a pas fait l’objet de changement majeur en 2018-2019.

Elena Lasida a remplacé le père Dominique Greiner pour les 4 dernières séances du cours de morale, consacrées à *Laudato si’*. Le frère Isaïa Gazzola a inauguré en juin 2019 une soirée de clôture du parcours, qui a permis d’échanger avec les étudiants sur leurs acquis théologiques, leurs perspectives d’avenir et de partager un temps spirituel.

Les deux modules bibliques se portent bien. Réservés aux anciens du CIF ou à des personnes déjà un peu formées, ils se déroulent sur 6 semaines avec une conférence introductive puis des groupes de travail hebdomadaires. Consacrés au thème du mal dans le livre de la Genèse, puis au livre de Job, ils ont réuni près de 100 participants. Ces modules reposent tout entier sur l’engagement de Roselyne Dupont-Roc qui choisit les thèmes d’étude, assure les conférences, prépare les dossiers et accompagne son groupe d’animateurs. Ils sont essentiels à la vie du CIF, non seulement parce qu’ils permettent d’entretenir le lien avec nos anciens, mais aussi du point de vue financier car Roselyne et les animateurs sont entièrement bénévoles.

Le module histoire est ouvert aux personnes extérieures. Il prend place en janvier-février et vient s’intercaler entre les deux modules bibliques. Il consiste en 5 séances comportant une conférence introductive puis 4 séances de travail en groupe sur documents. Animé par l’historien Alain Cabantous, il portait sur le thème de la mort.La proposition a évidemment du sens dans un parcours d’intelligence de la foi, puisqu’il s’agit d’honorer la dimension historique inhérente à toute réflexion théologique. Cependant le module, dont c’était la 5e édition, peine encore à trouver son auditoire (14 inscrits), ce que confirme la 6e édition. Les raisons tiennent sans doute à notre communication, mais peut-être plus fondamentalement à une insuffisance de perspective théologique.

Enfin, la conférence donnée par sœur Véronique Margron sur le thème des abus dans l’Eglise, à l’issue de l’AG du 10 avril 2019, a été un fait marquant de l’année en réunissant plus de 650 personnes.

## Les relations avec les diocèses, instituts de formation et autres organismes extérieurs

Nous entretenons des relations suivies et bienveillantes avec la plupart des services de formation des diocèses. De nouveaux contacts ont été noués avec Mgr Leproux, vicaire général du diocèse de Paris, en charge du pôle formation, et président du Collège des Bernardins. Il a favorablement accueilli la demande du père Sendrez de donner un cours au CIF l’année suivante. Nous avons eu un très bon entretien avec Mgr Rougé, évêque de Nanterre, qui a donné son accord pour la nomination du père Klasen comme directeur.

En ce qui concerne les instituts de formation religieuse, les liens restent étroits avec l’Institut Catholique de Paris, d’où proviennent nos enseignants et accompagnateurs. Brigitte Cholvy, directrice du 3e cycle de la faculté de théologie, est intervenue lors de la réunion des accompagnateurs de février 2019 et nous sommes en contact régulier avec le 1e cycle soir et l’IER.

Enfin, nous avons initié en mai 2019 des contacts avec la CORREF via Véronique Margron et la déléguée de l’Ile de France pour nous faire connaître des congrégations religieuses, mais sans grand effet jusqu’à présent.

## Les dons

Les dons sont devenus essentiels à la vie du CIF. Le rescrit fiscal obtenu en 2017 a permis de faire bénéficier les donateurs d’une déduction fiscale de 66%. La 2e campagne d’appel aux dons a été fructueuse, témoignant de la fidélité et de la générosité des anciens du CIF. Nous avons pu poursuivre les actions de communication, et laisser inchangés les tarifs des cours (430€ par an pour 100h de cours, à comparer à 1 190€ pour la Formation des responsables pour 200h, soit un différentiel de 20%).

En conclusion si 2018-2019 a été une année de transition du point de vue des équipes, la succession s’est opérée harmonieusement, les chantiers engagés ont été poursuivis dans la même ligne et complétés avec des résultats encourageants, que confirment les perspectives de l’année 2019-2020.

# Perspectives pour l’année en cours 2019-2020

A cette époque de l'année, les "perspectives" pour l’année 2019-2020 s’apparentent à des quasi-réalisations. La deuxième partie de l’année a été marquée par la pandémie du Covid 19, qui a obligé à remanier toutes les modalités de l’enseignement, mais n’a pas mis le CIF en péril.

Le CIF a réussi, grâce à l’engagement de tous, à assurer la continuité de l’enseignement en s’appuyant sur le site internet pour transmettre les documents et enregistrements de cours, en organisant des réunions de questions-réponses par Zoom avec les enseignants, en organisant les réunions de groupe par Zoom, Skype ou autre dispositif. Il est difficile de savoir dans quelle mesure les étudiants continuent à pouvoir travailler efficacement. Mais nous constatons qu’environ la moitié d’entre eux participent aux réunions Zoom, que tous les groupes ont continué à se réunir avec un taux d’absentéisme assez faible et nous n’avons à déplorer que deux abandons officiels. Ces conditions de confinement très difficiles ont suscité un remarquable mouvement de solidarité entre étudiants et accompagnateurs, contribuant à renforcer les liens entre nous.

Nous avons annulé la journée du 28 mars consacrée aux Evangéliques, avec pour intervenant le pasteur Etienne Lhermenault, ancien Président du CNEF et la bibliste Valérie Duval-Poujol, ainsi que la conférence d’Anne-Marie Pelletier sur les femmes dans l’Eglise, prévue à l’issue de l’AG initialement programmée pour le 29 avril.

## Les effectifs

Les effectifs ont continué à se redresser, avec 97 étudiants inscrits à la rentrée 2019, soit 16 de plus que l’an dernier :

* 57 étudiants en 1e année (CIF 49), dont 13 au seul 1e trimestre, qui ont quasiment tous embrayé sur le parcours complet
* 40 étudiants en 2e année (CIF 48). Le cours de christologie de Bernard Klasen a attiré 31 étudiants extérieurs au point d’être complet à 14h. 15 d’entre eux ont embrayé sur le cours suivant.

Les nouveaux étudiants de 1e année sont à 80% des femmes et l'on compte trois couples. L’éventail des âges s’étend de 24 à plus de 80 ans, mais on observe une tendance au rajeunissement avec un âge médian à 55 ans. Les ¾ des étudiants sont issus des diocèses de Paris et de Nanterre, 5 de Versailles, 3 de Créteil, 1 d’Evry-Corbeil Essonne, 2 de Meaux (2 religieuses africaines de la Congrégation des sœurs des campagnes). Une seule personne a été envoyée par un diocèse et, pour la première fois, deux étudiants viennent du parcours Even.

Les étudiants suivent les cours à 65% l’après-midi et à 35% le soir. Ils s’inscrivent dans une démarche avant tout personnelle d’approfondissement de la foi et se montrent autant intéressés par la cohérence et la qualité de la formation proposée par le CIF que par la possibilité offerte d’une réflexion à plusieurs en groupe.

Nous avons mis en place 12 groupes (7 en 1e année et 5 en 2e année) et recruté 5 nouveaux accompagnateurs, ayant tous fait leurs études de théologie à l’ICP.

## Le parcours et les enseignants

Si la thématique des six trimestres de cours est inchangée (Révélation, christologie, anthropologie, puis ecclésiologie, sacramentaire et théologie morale), l’année 2019-2020 a fait l’objet d’un renouvellement massif du corps enseignant. En 1e année, avec l’arrivée du père David Sendrez, en remplacement du père Jesus Asurmendi pour le cours sur la Révélation, du père Klasen, en remplacement de Marie-Caroline de Marliave pour le cours de christologie et d’Elisabeth Boncour, en remplacement de Manon des Closières pour le cours d’anthropologie. En 2e année, avec l’arrivée du père Klasen et de Bruno Girard, en remplacement d’Elena Lasida partie en année sabbatique.

Ce chantier, vital pour le CIF, a mobilisé beaucoup d’énergie. Les prêtres enseignants sont surchargés et les laïcs parfois réticents à accepter le niveau de salaire que nous pratiquons. Mais c’est un enjeu majeur que de maintenir la haute qualité de l’enseignement, reconnue comme un réel point de différence par rapport à des formations de type paroissial.

La matinée de rentrée a été ouverte à l’extérieur, ce qui a permis à 5 « visiteurs » de comprendre en profondeur la proposition du CIF et les exigences d’une démarche d’intelligence de la foi.

Les 3 journées bibliques animées par Roselyne Dupont-Roc, accessibles elles aussi à la carte, ont rassemblé en moyenne une soixantaine de personnes, dont une vingtaine de personnes extérieures.

Les modules bibliques ont porté sur la recréation et la résurrection dans les livres d’Ezéchiel (novembre-décembre) et d’Isaïe (mars-avril). Ils ont connu une baisse des effectifs d’environ 20%, qui s’explique peut-être par la difficulté du thème et aussi par la faiblesse de la promotion qui arrivait en fin de parcours du CIF.

Pour le module histoire, Alain Cabantous a travaillé sur la question de la chasteté. Nous travaillons sur un renouvellement de la formule pour l’année prochaine, qui donne plus de poids à la dimension théologique du thème tout en gardant la visée historique.

Enfin, proposition visant à clore le parcours et à tirer les bénéfices de la formation CIF, les travaux écrits de fin de parcours mis en sommeil depuis le décès de René Ravier, ont été remis à l’ordre du jour par Philippe Armand en avril dernier.

## Les actions de communication

Le site internet est devenu l’outil essentiel de communication (120 000 visites cette année). Actualisé en permanence, il permet de s'inscrire en ligne, de mettre à disposition les documents de cours grâce à la bibliothèque des cours et de s’informer sur toutes les propositions. Après deux années d’existence nous avons fait un bilan complet et procédé à quelques ajustements.

Nous avons généralisé l’envoi de messages mail par mailjet et mis en œuvre une petite dizaine de campagnes (jusqu’à 2 800 contacts/campagne), promouvant notamment les cours sur le Christ, les sacrements et *Laudato si’*. Nous avons développé la communication en direction des prescripteurs potentiels que sont les prêtres et les diacres. Les mails du CIF sont largement ouverts, de 40 à 70% selon les publics et les campagnes, et les désabonnements infimes. Nous avons profité de la période de confinement pour finir de mener à bien un gros travail de rationalisation et d’amélioration des fichiers de contacts du CIF,

Un résultat marquant est à souligner cette année : la proposition juste avant la semaine sainte de profiter en accès libre du cours de Bernard Klasen sur la croix, qui a suscité en quelques jours 25 000 visites sur le site.

## Les relations avec les diocèses et les autres instituts de formation

Nous continuons à cultiver les relations avec des acteurs de l’Eglise qui pourraient être intéressés par la ressource qu’offre le CIF : beaucoup de rencontres personnelles, dont nous n’attendons pas un fruit immédiat, mais dont nous pensons qu’elles seront porteuses à long terme. Il s’agit de faire comprendre la pertinence du CIF aujourd’hui et de convaincre de son originalité dans le concert des formations et de sa complémentarité par rapport aux autres formules.

Nous rencontrons les évêques : Mgr Leproux au CIF en octobre 2019, le père Benoît Aubert, vicaire épiscopal pour la pastorale des jeunes adultes à Paris, Mgr Delannoy du diocèse de St Denis, le père Gagey, vicaire général du diocèse de Créteil. Nous sommes en contact avec la CEF : avec Christine Naline, secrétaire générale adjointe, et avec le Comité national du diaconat avec Bernard Colas et Yves Doubliez. Nous continuons enfin à rencontrer les responsables des autres organismes : Valérie Lechevallier, directrice de Croire et Comprendre (Centre Sèvres), le père Dominique Catta, vicaire épiscopal Enfance Adolescence pour Paris et directeur de la Formation des responsables (Bernardins). Chantiers à développer : le diocèse de Versailles, l’enseignement catholique et les mouvements d’Eglise (Secours catholique, Scouts et guides de France…).

Pour terminer, deux informations majeures :

Nous avons dû nous préparer au départ d’Anne Lesvenan, qui après avoir été elle-même étudiante au CIF, assure depuis 16 ans la fonction d’assistante avec une générosité, une rigueur et un engagement admirables. Appréciée des enseignants, des accompagnateurs et du bureau pour son efficacité et sa gentillesse et tout particulièrement des étudiants pour qui elle était un soutien bienveillant incomparable. Nous la fêterons dignement à la rentrée. Sa remplaçante, Hélène Besnard, va démarrer en septembre.

Enfin ce seront l’an prochain les 50 ans du CIF, qu’il nous faudra là encore fêter dignement.

# Rapport financier

Les comptes arrêtés au 30 septembre 2019 font apparaître un déficit de 2 700 €.

Si un déficit est toujours une mauvaise nouvelle, il convient de remarquer que celui-ci est néanmoins inférieur à celui qui avait été prévu, et budgété pour 7 600 €.

**COMPTE DE RESULTAT**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **CHARGES** | **2016-2017** | **2017-2018** | **2018-2019** |  | **PRODUITS** |  **2016- 2017** |  **2017-** **2018** |  **2018-** **2019** |
|  |  |  |   |  |  |  |  |   |
| **Fournit. petit matériel** | 1 001  | 732  |  1 756  |  | **Participations** |  55 446  |  46 360 |  46 651  |
| **Entretien** | 740  | 701  |  1 112  |  |  |  |  |   |
| **Salles** | 5 698  | 5 698  |  5 800  |  |  |  |  |   |
| **Documentation et livres.** | 948  | 321  |  327  |  | **Adhésion Association**  | 2 740  |  2 840 |  2 680  |
| **Dépliants & impressions diverses** | 2 245  | 2 404  |  2 992  |  |  |  |  |   |
| **Honoraires communication** | 1 751  | 5 683  |  2 900  |  | **Subvention privée** | - |  5 000 |  -  |
| **Communication** | 2 476  | 3 167  |  3 244  |  | **Dons**  | 895  |  14 840 |  14 075  |
| **Frais postaux et telecom** | 1 608  | 2 049  |  2 085  |  |  |  |   |   |
| **Services bancaires** | 97  | 121  |  286  |  |  |  |  |   |
| **Frais personnel** | 38 209  | 38 488  |  44 078  |  | **Intérêts livret CIC** | 200  |  212 |  152  |
| **Honoraires**  | 500  | 550  |  1 504  |  |   |  |  |   |
| **Amortissement**  | 1 804  |  -  |  -  |  | **Divers** | 610  | - |  100  |
| **Assurances** | 229  | 270  |  274  |  |  |   |  |   |
| **EXCEDENT** | **2 585**  | **9 068**  |  **-**  |  | **DEFICIT** |  -  | - |  **2 700**  |
| **TOTAL** | **59 891**  | **69 252**  | **66 358**  |  | **TOTAL** |  **59 891** |  **69 252** |  **66 358** |

* Cet écart favorable par rapport au budget trouve sa première explication dans les produits qui s'élèvent à 63 658 €, soit 10 938 € de plus que ce qui était attendu.

Les participations sont stables par rapport à l'année précédente, mais en net retrait par rapport à 2017, mais surtout par rapport à ce qui est nécessaire pour couvrir les charges.

Ceci est bien sûr la conséquence d'une promotion CIF 47, très faible en termes d'effectif.

Mais ces participations sont cependant bien supérieures au budget, du fait des nouvelles possibilités offertes permettant de participer à un trimestre seulement, voire à une série de cours.

Mais l'excellente nouvelle est le montant très significatif des dons qui se sont maintenus à un niveau supérieur à 14 K€. Soyez donc très sincèrement remerciés pour votre générosité, qui aura dépassé nos attentes et qui aura bien limité le déficit.

Pour mémoire, la subvention exceptionnelle de 5 000 € versée par les Semaines Sociales de France en 2017-2018 avait un caractère ponctuel, qui bien sûr ne se retrouve pas cette année.

* A l'inverse, les charges sont supérieures de 6 008 € à ce qui était prévu, du fait essentiellement de régularisations de salaires et charges sur exercices antérieurs, non prévues lors de l'établissement du budget, mais annoncées lors de l'Assemblée Générale du 10 avril 2019 : une augmentation à l'ancienneté tous les trois ans, prévue dans le contrat de travail de la Secrétaire de l'Association, avait été "oubliée" et il a donc fallu rattraper cette omission sur 3 ans, et l'appliquer à l'année en cours ; soit un effet sur 4 ans, le tout soumis aux charges sociales…

Inversement, et comme prévu, nous avons bénéficié de la compétence de nouveaux bénévoles, permettant de limiter les honoraires versés.

Moyennant des changements de pièces, l'achat d'un photocopieur a pu être repoussé d'un an, avec en contrepartie une augmentation du poste "entretien".

Les charges globales atteignent ainsi 66 358 €, à comparer aux 63 658 € de produits, ce qui explique le déficit de 2700 €.

**BILAN**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **ACTIF** | **30/09/17** | **30/09/18** | **30/09/2019** |  | **PASSIF** | **30/09/17** | **30/09/18** | **30/09/19** |
|  |  |  |  |  |  |  |  |   |
| **Immobilisations corporelles** |  20 289  |  20 289  |  20 289  |  |  |  |  |   |
| **Amortissement** | - 20 289  | - 20 289  | - 20 289  |  |  **Réserves**  |  31 938  |  34 523  |  43 592  |
| **Valeur nette** |  -  |  -  |  -  |  |  |   |   |   |
|  |   |  |   |  |  **Résultat**  |  2 585  |  9 068  | - 2 700  |
|  |   |  |   |  |  |   |   |   |
|  |   |  |   |  |  |   |   |   |
| **Compte sur livret CIC** |  36 874  |  44 077  |  39 282  |  |  |   |   |   |
| **Compte à vue CIC** |  679  |  2 872  |  10 010  |  |   |  |   |   |
|   |   |  |   |  |  **Cotisations perçues d'avance**  |  140  |  430  |  5 550  |
| **Intérêts à recevoir** |  156  |  165  |  113  |  |  **Charges à payer**  |  3 233  |  3 285  |  3 325  |
| **Charges constatées d'avance** |  187  |  192  |  192  |  |  |  |  |   |
| **Produits à recevoir** |   |   |  170  |  |  |  |  |   |
| **TOTAL** |  **37 896**  |  **47 306**  |  **49 767**  |  |  **TOTAL**  |  **37 896**  |  **47 306**  |  **49 767**  |

Le bilan, qui reflète l'état patrimonial de votre Association au 30 septembre dernier, met en évidence l'importance des réserves (qui avaient bénéficié de l'excédent dégagé au cours de l'exercice précédent).

C'est sur cette somme de 43 592 € que nous vous proposons d'imputer le déficit enregistré cette année, de sorte que les réserves représenteront encore plus de 40 K€.

Cette bonne santé financière se reflète également dans la trésorerie, qui, tenant compte notamment des cotisations payées en septembre par les nouveaux étudiants, s'élevait à 49 292 € (compte à vue, et compte sur livret).

# Renouvellement de mandats et nomination de nouveaux administrateurs

Trois membres élus du Conseil d’administration arrivent en fin de mandat :

* Chantal de Corbière (3 mandats), qui ne souhaite pas se représenter
* Jean-Jacques Masson-Deblaize (2 mandats), qui ne souhaite pas se représenter
* Anne Righini (1e mandat), qui accepte de se représenter

Il vous est proposé de nommer deux nouveaux membres dont les noms ont déjà été soumis au dernier Conseil d’administration.

* Marie-Christine Georges. Née en 1961, mariée, mère de 5 enfants. ESCP, avocat fiscaliste pendant 15 ans, licence canonique de théologie de l’ICP, chargée de TD au *Theologicum* de l’ICP. Accompagnatrice de groupe au CIF depuis 2017, partage la responsabilité des groupes. Participe au bureau.
* Jean-François Rod. Né en 1946, marié, père de 4 enfants. Diplômé en philosophie et en théologie. Directeur général de la Procure jusqu’en 2011. Engagé aujourd’hui dans plusieurs Conseils de maisons d'édition et de librairie et dans des organes interprofessionnels du livre. Ordonné diacre permanent pour le diocèse de Paris en 2015 (paroisse Saint-Roch).

# Le CIF - ASSEMBLEE GENERALE du 10 JUIN 2020

# POUVOIR

*A retourner avant le 7 juin 2020 au secrétariat du CIF,*

*par la poste au 3 place Saint-Thomas d’Aquin – 75007 Paris*

*ou par mail à secretariat@lecif.fr*

M., Mme, Mlle :

Adresse postale :

Adresse mail :

donne pouvoir à (la présidente ou un autre adhérent)  :

pour me représenter à l’Assemblée générale du CIF du 10 juin 2020.

**Date et signature,** *précédées de la mention manuscrite «****bon pour pouvoir****»*

# Le CIF – ASSEMBLEE GENERALE du 10 Juin 2020

# RESOLUTIONS

Vous pourrez voter les résolutions lors de la réunion zoom de l’AG.

Vous pouvez aussi renvoyer ce formulaire de vote par mail à secretariat@lecif.fr ou par la poste au CIF, 3 place Saint-Thomas d’Aquin - 75007 Paris.

**1ère Résolution**

Après avoir entendu sa lecture, l'Assemblée approuve le rapport d'activité de l'année 2018-2019.

POUR CONTRE ABSTENTION

**2ème Résolution**

Après avoir pris connaissance des éléments financiers et obtenu les éclaircissements nécessaires, l'Assemblée approuve les comptes de l'exercice 2018-2019, se clôturant par un résultat déficitaire de 2 700 €.

POUR CONTRE ABSTENTION

**3ème Résolution**

Elle décide d'imputer ce résultat sur les réserves et le report à nouveau, qui représenteront encore une somme de 40 892 €.

POUR CONTRE ABSTENTION

**4ème résolution**

Après avoir entendu la présentation qui lui a été faite des projets en cours, l'Assemblée Générale approuve les orientations de l'Association pour l'exercice en cours.

POUR CONTRE ABSTENTION

**5ème résolution**

L'assemblée générale prend acte de la fin du mandat d'administrateur de Madame Chantal de Corbière et de Monsieur Jean-Jacques Masson-Deblaize, qui ne sollicitent pas leur renouvellement.

Elle les remercie de leur contribution au bon fonctionnement de l'association au cours de ces dernières années.

POUR CONTRE ABSTENTION

**6ème résolution**

Elle prend également acte de la fin du mandat d'administrateur de Madame Anne Righini, et le renouvelle pour une nouvelle durée de 3 ans, qui viendra à expiration au terme de l'AG appelée à statuer sur l'activité et les comptes de l'année 2021-2022.

POUR CONTRE ABSTENTION

**7ème résolution**

L'Assemblée nomme Madame Marie-Christine Georges administrateur pour une durée de 3 ans, qui expirera au terme de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'activité et les comptes de l'année 2021-2022.

POUR CONTRE ABSTENTION

**8ème résolution**

L'Assemblée nomme Monsieur Jean-François Rod administrateur pour une durée de 3 ans, qui expirera au terme de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'activité et les comptes de l'année 2021-2022.

POUR CONTRE ABSTENTION